

Tarif horaire TTC soutien scolaire au 1er janvier 2020



Services de soutien scolaire	Zone A			Zone B		
	Tarif HT	TVA 10%	Tarif TTC	Tarif HT	TVA 10%	Tarif TTC
Demande régulière						
Niveau primaire	30,36	3,04	33,40 €	31,27 €	3,13	34,40 €
Soit après réduction d'impôts			16,70 €			17,2
Niveau collège	32,18	3,22	35,40 €	33,09 €	3,31	36,40 €
Soit après réduction d'impôts			17,70 €			18,2
Niveau lycée	34	3,4	37,40 €	34,91 €	3,49	38,40 €
Soit après réduction d'impôts			17,70 €			18,2
Niveau supérieur	37,18	3,72	40,90 €	38,09 €	3,81	41,90 €
Soit après réduction d'impôts			18,70 €			19,2

Devis gratuit sur simple demande

Conditions :

Tarif pratiqué pour un élève, au-delà, le tarif est majoré de 20% par élève supplémentaire

La tarification ponctuelle s'applique à toute demande d'un mois maximum (quel que soit le nombre d'interventions)

La zone A concerne Dijon ou Besançon et les communes situées dans un périmètre de 15 kms (base Via Michelin)

La zone B concerne les autres communes. Aucun frais d'éloignement n'est appliqué en sus.

Des frais de gestion, payables à la souscription, s'appliquent aux demandes régulières.

Ils sont de 55 € TTC (soit 50 € HT, TVA 5 €) la première année ou 35 € TTC (soit 31,82 HT, TVA 3,18 €) si paiement par prélèvement et de 45 € TTC (soit 40,90 € HT, TVA 4,1 €) les années suivantes ou 25 € TTC (soit 22,73 € HT, TVA 2,27 €) si paiement par prélèvement

Aucun frais supplémentaires pour les paiements par chèques, prélèvements, CESU préfinancés